



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Mars 1999

Acquisition terrain rue de la Gavacherie - Propriété PARNAUDEAU

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99069

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition terrain rue de la Gavacherie - Propriété
PARNAUDEAU**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par Déclaration d'Intention d'Aliéner en date du 18 Novembre 1998, Maître SURVILLE a informé la Ville de NIORT du projet d'échange de terrains sis rue Jacques Cartier entre Madame PARNAUDEAU et Madame EMERIT ainsi que la vente d'une partie de terrain au profit de Monsieur GENDRONNEAU.

Or, dans le cadre du réaménagement de ce quartier qui se situe en zone de redynamisation urbaine, il est nécessaire que la Ville de NIORT maîtrise le devenir de la totalité de ces terrains en procédant à leurs acquisitions.

C'est donc dans ce sens qu'il a été proposé à Madame PARNAUDEAU, qui a accepté, d'acquérir la totalité de ses parcelles sises rue Jacques Cartier, cadastrées section BH n° 864 - 865 et 866 d'une superficie totale de 722 m², au prix de 230 F le m² soit 166.060 F (conformément à l'avis des Domaines).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition aux conditions exposées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un accord,
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir sachant que les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908-241-2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)